REPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

067-200040178-20210407-DCC2021-42-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/04/2021

Commune - CC OUTRE FORET (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE CC OUTRE FORET BUDG PRINC BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET: 20004017800036

POSTE COMPTABLE: TRESORERIE DE SOULTZ SOUS FORETS

M. 14
Budget annexe – Opérations et services assujettis à la TVA

Budget primitif

voté par nature

BUDGET ANNEXE : CC OUTRE FORET BUD ANEX ZA BUDGET ANNEXE ZA (3)

ANNEE 2021

⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de l'établissement.

⁽²⁾ Indiquer le nom de la collectivité ou de l'établissement auquel est rattaché le budget annexe.

⁽³⁾ Indiquer le libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	3
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	4
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	5
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	6
II - Annexes	·
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1,2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3 - Etat des provisions	Sans Objet
A4 - Etalement des provisions	Sans Objet
A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A6.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	Sans Objet
A6.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A6.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A6.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (2)	Sans Objet
A7 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (3)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (4)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	7

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

⁽¹⁾ Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

⁽²⁾ Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

⁽³⁾ Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

⁽⁴⁾ Si l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

VOTE DU BUDGET	
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES	A1

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	580 000,00	600 300,00	600 300,00
6045	Achats études, prestat° services (terrai	40 000,00	30 300,00	30 300,00
605	Achats matériel, équipements et travaux	540 000,00	570 000,00	570 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	5 363,00	2 550,92	2 550,92
66111	Intérêts réglés à l'échéance	5 363,00	2 550,92	2 550,92
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0.00	0.00	0.00
7	TOTAL DES DEPENSES REELLES	585 363.00	602 850.92	602 850 92
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7)	440 862,00	565 988,87	565 988,87
7133	Variat° en-cours de production biens	280 076,00	405 202,87	405 202,87
71355	Variat° stocks terrains aménagés	160 786,00	160 786,00	160 786,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	5 363,00	2 550,92	2 550,92
608	Frais accessoires sur terrains en cours	5 363,00	2 550,92	2 550,92
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	446 225,00	568 539,79	568 539,79
	PENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE otal des dépenses réelles et d'ordre)	1 031 588,00	1 171 390,71	1 171 390,71
				+
		RESTES	A REALISER N-1 (9)	0,00
				+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)			0,00	
			=	
	TOTAL DES DE	PENSES DE FONCTIONN	EMENT CUMULEES	1 171 390,71

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

⁽²⁾ La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

⁽⁶⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

⁽⁷⁾ Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁸⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou lièes à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	203 493,00	1 192 503,00	1 192 503,00
7015	Ventes de terrains aménagés	203 493,00	1 192 503 00	1 192 503,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	203 493,00	1 192 503,00	1 192 503.00
042	Operat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7)	817 369.00	1 156 288,87	1 156 288,87
71355	Variat° stocks terrains aménagés	817 369,00	1 156 288 87	1 156 288,87
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	5 363,00	2 550,92	2 550.92
796	Transferts charges financières	5 363,00	2 550,92	2 550,92
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	822 732,00	1 158 839,79	1 158 839,79
TOTAL DI	ES RECETTES DE FONCTIONNEMENTDE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	1 026 225,00	2 351 342,79	2 351 342,79
				+
	RESTES A REALISER N-1 (9)			0,00
	+			+
	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9) 399 1			399 135,39
	=			=
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 2 750 476			2 750 478,18

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

⁽²⁾ La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

⁽⁶⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

⁽⁷⁾ Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁸⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET	I
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES	B1

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reques en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0.00	0.00	0.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0.00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	67 521.00	139 601,82	139 601,82
1641	Emprunts en euros	67 521.00	139 601,82	139 601 82
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0.00	0.00	0.00
	Total des dépenses financières	67 521,00	139 601,82	139 601,82
Total	des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	67 521,00	139 601,82	139 601,82
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	1 156 288,87	1 156 288,87
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	1 156 288,87	1 156 288,87
3555	Terrains aménagés	0.00	1 156 288.87	1 156 288.87
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0.00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	0.00	1 156 288,87	1 156 288,87
TOTAL DES	DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE			
	= Total des dépenses réelles et d'ordre)	67 521,00	1 295 890,69	1 295 890,69
				+
		RESTES A	REALISER N-1 (8)	0,00
				+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION	ON NEGATIF REPORT	E OU ANTICIPE (8)	131 271,69
	TOTAL DES DED	ENSES D'INVESTISSE	MENT CHAIN EEG	
	IOTAL DES DEP	E149E9 D 1147E91122E	WENT COMULEES	1 427 162,38

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

⁽²⁾ La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

⁽⁶⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, Di 041 = Ri 041.

⁽⁸⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES	B2

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	568 215,14	861 173,51	861 173,5
1641	Emprunts en euros	221 866,14	861 173,51	861 173,51
16873	Dettes - Départements	346 349,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	568 215,14	861 173,51	861 173,51
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest, non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'Immobilisations	0,00	0,00	0,00
V2-T	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
100	TOTAL DES RECETTES REELLES			
	TOTAL DES REGETTES REELLES	568 215,14	861 173,51	861 173,51
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6)	16 024,00	565 988,87	565 988,87
3351	Terrains	0,00	374 737,56	374 737,56
3354	Etudes et prestations de services	16 024,00	30 465,31	30 465,31
3555	Terrains aménagés	0,00	160 786,00	160 786,00
TOTAL D	ES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	16 024,00	565 988,87	565 988,87
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	16 024,00	565 988,87	565 988,87
TOTAL DE	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	584 239,14	1 427 162,38	1 427 162,38
				+
		RESTES A	REALISER N-1 (8)	0,00
				+
	R 001 SOLDE D'EXECU	TION POSITIF REPORTI	E OU ANTICIPE (8)	0,00
	D			=

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 427 162,38

⁽²⁾ La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DF 042.

⁽⁶⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽⁸⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

CC OUTRE FORET - CC OUTREFORET BUD ANEX ZA BUDGET ANNEXE ZA - BP - 2021

IV – ANNEXES	
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 30 Nombre de membres présents : 29 Nombre de suffrages exprimés :29

VOTES:
Pour: 29
Contre: 0
Abstentions: 0

Date de convocation : 30/03/2021

Présenté par le président du conseil communautaire,

En visioconférence, le 07/04/2021

Délibéré par le conseil communautaire, réunie en session ordinaire En visioconférence, le 07/04/2021 Les membres de l'assemblée délibérante,

BRAUN Didier	
EGIZII Marc	
FREY Anne	
GROSSHOLZ REHEISSER Christiane	
HEINTZ Paul	
HOELTZEL Béatrice	
HOERR Thierry	
HUMMEL Jeannine	
KASTNER Stéphane	
KLIPFEL Aline	
KLIPFEL Christian	
KOEBEL Jean-Claude	
KRAEMER Serge	
LOEWENKAMP Denise	
LOGEL Clothilde	Excusée
MAMMOSSER Pierre	
MATTER Anne	

CC OUTRE FORET - CC OUTREFORET BUD ANEX ZA BUDGET ANNEXE ZA - BP - 2021

IV – ANNEXES	
ARRETE ET SIGNATURES	D2

MEYER Marc	
MOCHEL Sandy	
MULLER Chantal	
PHILIPPS Claude	
RAPP Benjamin	
ROUX Olivier	
SCHEIB Esther	
SCHIMPF Christophe	
SCHMITZ Nathalie	
STOHR Dominique	
WEIGEL Jean-Bernard	
WEISS Adrien	
WURSTER Alain	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

067-200040178-20210407-DCC2021-42-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/04/2021